

Vendredi 15 mai 2020

Se former à distance : Le réseau des CMA lance www.e-formation.artisanat.fr

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), fort d'un accompagnement de plus de 260 000 porteurs de projet en France, s'adapte aux besoins de tous les entrepreneurs et propose désormais un nouvel espace en ligne pour les besoins à distance de formations des artisans et des créateurs d'entreprises artisanales. Objectif : préparer l'avenir en développant leurs compétences et celles de leurs collaborateurs.



La plateforme nationale de formation à distance www.e-formation.artisanat.fr propose l'intégralité des contenus pédagogiques disponibles de l'offre « Parcours créateur » lancée par le réseau des CMA en 2019. Cette offre « à la carte », a pour objectif de répondre aux besoins ainsi qu'au rythme des porteurs de projet et des dirigeants à travers 12 modules et 5 packs : le pack Micro, le pack essentiels, le pack commercial, le pack gestion et le pack Premium. De nouvelles offres viendront enrichir la plateforme au fur et à mesure.

Des formations financées à 100 %

Ces formations « Parcours créateur » peuvent bénéficier d'une prise en charge financière à 100 % : compte personnel de formation (CPF), dispositif de financement spécifique FNE pour les salariés, ou autres aides régionales sont des dispositifs à saisir pour se former.

Une opportunité dans le cadre d'une reconversion professionnelle ?

Dans un contexte économique en mutation, les CMA accueillent et forment les nouveaux publics en appui à la création et travaillent en prospective pour l'avenir, afin de mieux identifier les besoins de l'entreprise artisanale et fournir des prestations adéquates. Aujourd'hui, de nombreuses personnes éprouvent le désir d'une reconversion professionnelle, notamment parmi les 12 millions de salariés au chômage partiel.

www.e-formation.artisanat.fr



Valérie Marquis – directrice des relations presse et relations publiques – 06 20 67 45 86 / presse@cma-france.fr



cma-france.fr